



Berne, le 15 juin 2026

## Communiqué de presse

### **Le peuple tessinois refuse l'assurance dentaire obligatoire**

**Ce dimanche, les citoyennes et les citoyens tessinois ont rejeté à 70,16 % l'initiative pour une assurance dentaire obligatoire. La Société suisse des médecins-dentistes SSO voit dans ce résultat un renforcement du modèle de soins actuel, qui mise sur la prévention, la responsabilité individuelle et le soutien ciblé aux personnes à risque de pauvreté.**

Le canton du Tessin a dit non à l'initiative pour une assurance dentaire obligatoire. Plinio Rondi, président de la SSO Ticino, salue cette issue : « Le résultat nous montre que le peuple tessinois mise sur des solutions efficaces et financièrement viables. La prévention et le soutien ciblé sont bien plus payants qu'une assurance obligatoire de plus. »

Des initiatives similaires ont déjà été rejetées dans les cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel. La SSO s'est toujours clairement exprimée contre une assurance obligatoire, car elle est convaincue que cela mettrait en péril le modèle suisse de soins dentaires éprouvé, qui mise sur la responsabilité individuelle et le libre choix du traitement dentaire le plus judicieux. Certes, les personnes à faible revenu ont besoin d'une aide ciblée, mais il y a de bien meilleures solutions qu'une assurance onéreuse. C'est la raison pour laquelle la SSO s'engage pour une amélioration constante du système de soins actuel. C'est ce qu'elle a montré avec le projet « Santé bucco-dentaire pour tout le monde » par exemple, qui facilite l'accès aux soins dentaires des personnes à risque de pauvreté.

Le modèle suisse de médecine dentaire est efficace. Il contribue à la maîtrise des coûts. C'est un système qui profite également aux patientes et aux patients. Au cours des cinquante dernières années, la prévalence de la carie chez l'enfant a reculé de 90 %. Les gens conservent aujourd'hui des dents saines plus longtemps ; et nulle assurance obligatoire n'a contribué à cela.

#### **Pour de plus amples informations :**

Olivier Marmy, Société suisse des médecins-dentistes SSO  
communication@sso.ch